

ÉVÊQUES CATHOLIQUES DE LA SASKATCHEWAN



Msgr. Mark Hagemoen
Diocèse de Saskatoon



Msgr. Donald Bolen
Archidiocèse de Regina



Msgr. Stephen A. Hero
Diocèse de Prince Albert



Msgr. Murray Chatlain
Archidiocèse de Keewatin-Le Pas



Msgr. Michael Smolinski, CSSR
Éparchie de Saskatoon

Mourir avec espérance : vivre et marcher ensemble

Le 6 février 2017, les évêques catholiques de la Saskatchewan ont rédigé une lettre pastorale intitulée « Survivre à notre mort ». Nous y abordons la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté, connus sous le nom euphémique d'aide médicale à mourir (AMM). Ce message revêt une importance encore plus grande aujourd'hui, alors que la pratique de l'aide médicale à mourir continue de croître et de s'étendre au pays.

Nous commençons cette nouvelle lettre pastorale en répétant la même invitation que nous avons lancée il y a huit ans :

Notre foi nous invite à vivre et à mourir avec confiance en Dieu qui nous a donné le souffle. Nous pleurons chaque fois qu'une personne cherche à mettre fin à ses jours. Notre vocation, en ce moment et en ce lieu, est de nous former à une compréhension chrétienne de la vie et de la mort, afin de témoigner au monde qu'il existe une autre façon.

L'enseignement de l'Église sur l'ensemble des questions touchant à la vie humaine est cohérent et crédible. Trop souvent, sa position contre l'élimination intentionnelle d'une vie humaine innocente est perçue comme un « non ». Mais en disant « non » au suicide assisté, l'Église dit « oui » à l'accompagnement ; « oui » à la communauté ; « oui » à la solidarité avec ceux et celles qui souffrent ; et « oui » à l'accompagnement de ceux et celles qui en ont le plus besoin. C'est en effet grâce à ces engagements que nous pouvons rejeter avec assurance les actes qui méconnaissent la dignité de chaque personne humaine.

Nous commençons par écouter

Nombre d'entre vous ont été touché(e)s, comme nous, par la perte de proches, d'ami(e)s et de membres de la communauté suite à un suicide assisté. Les réactions à ces situations ont été aussi intenses que variées. Nous avons entendu des témoignages de personnes se sentant exclues des décisions de fin de vie et de culpabilité de ne pas avoir pu empêcher une mort médicalement administrée.

Une empathie sincère et l'influence des récits romancés du suicide assisté dans les médias incitent de nombreuses personnes à sympathiser avec ceux/celles qui choisissent une mort médicalement administrée. Par-dessus tout, nous comprenons et apprécions votre profonde colère et votre tristesse lorsque les partisans du suicide assisté présentent le don chrétien de l'accompagnement à la mort naturelle comme impitoyable, voire cruel. On entend encore souvent l'objection selon laquelle le rejet de l'aide à mourir implique une volonté de prolonger la vie par tous les moyens possibles, malgré le fardeau ou le coût. L'Église catholique n'insiste pas sur ce point. Il arrive un temps où il faut accepter la mort avec grâce. C'est bien différent de la provoquer volontairement.

Nous reconnaissons que notre système de santé est lui aussi en difficulté. Les aidant(e)s, sous pression, estiment parfois que la mort serait préférable à des soins inadéquats. Par conséquent, ils/elles peuvent proposer le suicide assisté comme solution à des souffrances déchirantes qu'ils/elles se trouvent incapables de soulager. Le suicide assisté est également activement promu par le système de santé comme une option privilégiée. L'aide médicale à mourir est facilement accessible et, dans certains cas, est fournie dans les vingt-quatre heures suivant une évaluation, tandis que l'accès à un soutien pour la gestion de la douleur chronique, les activités de la vie quotidienne et les soins palliatifs peut prendre des semaines, voire des mois.

En tant qu'Évêques catholiques, nous pensons qu'il est essentiel que l'Église écoute et parle en nom des personnes vulnérables. De plus en plus, les personnes vulnérables sont contraintes à des choix difficiles par un système qui propose l'aide à mourir, mais échoue en ne proposant pas toujours d'aide à la vie. Nous sommes appelés à parler au nom des professionnel(le)s de santé fidèles, héritier(ère)s d'une longue et fière tradition de compassion et de soins dans notre province, qui recherchent le soutien et les ressources nécessaires pour prodiguer des soins dignes et porteurs de vie. Enfin, en tant qu'Église, nous sommes appelés à donner voix à la Parole de Dieu, Seigneur et dispensateur de vie, défenseur des faibles et des opprimé(e)s, qui nous appelle à « ne jamais nous lasser de défendre fermement la vie ». (Saint Jean-Paul II, *Discours aux évêques en visite*, 3 février 2001)

L'espérance chrétienne

Les chrétiens et chrétiennes sont particulièrement qualifié(e)s pour imprégner d'espérance l'expérience de la souffrance et de la mort. Cela est dû au fait que nous avons cru et mis notre confiance en la mort et la résurrection de Jésus-Christ. La victoire du Christ sur la mort fait de nous un peuple d'espérance. Dans ce monde, nous nous efforçons d'être des disciples du Christ, qui est le garant de notre espérance.

En ce moment de notre histoire, nous souhaitons répéter les paroles du Christ : « Prenez courage, c'est moi, n'ayez pas peur » (Mt 14, 27). C'est le message répété des Écritures. Pensez au jeune David face à Goliath (1 S 17), à Moïse et aux Israélites traversant le désert (Ex 14-40), à la femme guérie après de nombreuses années d'infirmité (Lc 13, 10-17) ou à l'homme boiteux de naissance qui trouve la guérison à la Belle Porte après tant de difficultés (Actes 3). La vie nous confronte à de nombreuses difficultés, mais nous sommes assuré(e)s de l'amour inébranlable de

Dieu et de sa direction qui éclaire notre chemin : « La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas vaincue » (Jean 1, 5).

Notre engagement catholique de longue date en faveur des soins de santé nous encourage à affronter les défis actuels. Nous soutenons une vision des soins de santé comme *une aide médicale à la vie* et affirmons que l'autonomie véritable des personnes vulnérables exige un soutien sans faille pour elles et leurs familles afin qu'elles puissent mener une vie épanouissante. Il est judicieux de se demander : où est notre droit constitutionnel à un logement convenable, à l'aide aux personnes handicapées et aux soins palliatifs ? Pourquoi un « droit constitutionnel » à la mort est-il au cœur des discussions sur les soins aux personnes âgées ? Quel sens a l'« autonomie » lorsque la mort est proposée sans accompagnement ? Dans un tel contexte, le « choix » n'est pas vécu comme une liberté, mais comme une menace.

Les communautés chrétiennes sont appelées à remettre en question cette fausse notion d'autonomie et à témoigner de la valeur intrinsèque des personnes en fin de vie ou atteintes d'une maladie chronique. Notre espérance se manifeste par des actions concrètes. Chaque geste de gentillesse, chaque sourire, chaque mot d'encouragement ou chaque décision administrative difficile qui témoigne de notre espérance est une étreinte, enveloppant les personnes vulnérables de la chaleur de notre amour.

Action

Compte tenu des défis auxquels nous sommes confronté(e)s aujourd'hui, nous vous encourageons à faire trois choses pratiques :

Premièrement, la Conférence des évêques catholiques du Canada a élaboré un excellent programme intitulé « *Horizons d'espérance : Une trousse d'outils pour les paroisses catholiques sur les soins palliatifs* ». Ce programme vise à promouvoir et à nous aider à comprendre ce que signifie bien vivre et mourir. En soutenant et participant à ce programme, nous exprimons notre espérance.

Deuxièmement, aborder le sujet de la mort peut nous aider à surmonter notre peur de la mort. Par conséquent, nous vous invitons à remplir une *Directive préalable en matière de soins basée sur la foi*. Cette directive est disponible auprès de l'Association catholique de la santé de la Saskatchewan. Elle vous aidera à informer votre famille, vos ami(e)s, les professionnel(le)s de la santé et vos mandataires désigné(e)s de vos souhaits en matière de traitement lorsque vous n'êtes plus apte à prendre des décisions en matière de soins de santé.

Enfin, engagez-vous à accompagner les personnes vulnérables dans leur parcours de santé, notamment dans les hôpitaux, les cliniques et les établissements de soins de longue durée. De plus en plus, le personnel médical suggère l'idée d'une mort médicalement administrée aux personnes vulnérables en raison d'un diagnostic grave. Souvent, le/la patient(e) accepte, malgré des conséquences dévastatrices. Soutenir les personnes qui envisagent des décisions médicales

complexes ou qui reçoivent des soins est un don, tant pour la personne qui cherche des soins que pour celle qui l'accompagne fidèlement.

Marcher fidèlement

En conclusion, nous voulons rappeler à nouveau le message de notre lettre pastorale « Vivre notre mort » :

... Dieu nous a appelés à traverser cette vie ensemble, et cela inclut de cheminer avec les gens jusqu'à la fin de leurs jours sur terre. Aujourd'hui plus que jamais, notre monde a besoin de savoir que nous ne les laisserons pas affronter seuls leur mort.

Que le Dieu venu sur terre et nous montrant comment vivre et mourir s'approche de nous, tandis que nous avançons fidèlement dans une culture qui a oublié comment bien mourir. Puisseons-nous obtenir le courage et la force de l'Esprit dont nous avons besoin pour témoigner du don de vivre au-delà de la mort. Et que nos cœurs soient fixés sur Jésus, qui a parcouru ce chemin avant nous pour nous montrer la voie.

Donné le 25 mars 2025, solennité de l'Annonciation.

Sincèrement,



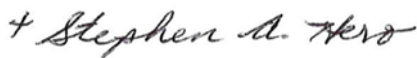
Msgr. Donald Bolen
Archevêque de Regina



Msgr. Murray Chatlain
Administrateur apostolique de Keewatin-Le Pas



Msgr. Mark Hagemoen
Évêque de Saskatoon



Msgr. Stephen A. Hero
Évêque de Prince Albert



Msgr. Michael Smolinski, CSsR
Éparchie de Saskatoon